



Une employée de la caf communique on adresse

Par **shakur**, le **06/01/2009** à **00:28**

Bonjour,

je suis en instance de divorce, séparée de mon mari et partie vivre chez mes parents. J'ai donc déclaré à la CAF ma nouvelle adresse.

Mon mari voulant être sûr que j'allai vivre chez mes parents a demandé à une de ses amies employée à la caf de consulter mon dossier et de vérifier l'adresse, ce qu'elle a fait comme il me le dit dans un sms en me menaçant j'ai montré à la police ce sms et fait une main courante.

Puisque j'ai ouvert un autre dossier caf avec un nouveau numéro d'allocataire, mon dossier est personnel non?

Je voulais savoir si je peux porter plainte dois je faire un courrier au directeur de l'organisme en question ou aller à la police?

qu'est ce qu'elle risque?

merci